

UNIVERSITE DE NANTES

ANNEE : 2001.2002

UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

SESSION : 2-2^e semestre

DIPLOME DEUG NIVEAU 2 CYCLE 1

DATE : 2002

HEURE :

SECTION Langues Etrangères Appliquées

SALLE :

INTITULE DE L'EPREUVE Thème anglais (411)

DUREE :

NOM DU PROFESSEUR RESPONSABLE : Mmes Bénédicte Boisnard ; Mrs Hylas, Zbikowski

OBSERVATION DU PROFESSEUR : Ecrivez toutes les 2 lignes s.v.p.

L'entreprise Rosenlew-Saint Frères de Beauval dans la Somme, qui fabrique des sacs et emballages plastiques, a annoncé le licenciement de 98 de ses 267 ouvriers d'ici les fêtes de Noël. Il s'agit d'une étape supplémentaire vers la fermeture complète de l'usine.

Dans les années soixante, plus de 700 ouvriers travaillaient encore pour les entreprises Saint Frères de la région. Depuis, les plans de licenciements se sont succédés, éprouvant très durement une région largement orientée vers l'industrie textile. Ce nouveau plan est un coup dur pour les salariés : beaucoup travaillent dans l'usine depuis l'âge de 14 ou 16 ans, ils y ont passé plus de 30 ans, pour un salaire dépassant à peine le Smic.

C'est la multinationale finlandaise UPM qui a racheté, il y a quelques années, l'usine de Beauval. Spécialisée dans la fabrication du papier, elle possède des usines sur les cinq continents. Dans son rapport sur l'année 2000, destiné à ses actionnaires, elle affirme que cette année les profits ont connu un nouveau record, enregistrant le meilleur score depuis cinquante ans que l'entreprise existe. Grâce à ces profits, elle a racheté pour des sommes énormes une série d'entreprises : en moins de deux ans, elle a absorbé les entreprises américaines Rexam et Repap, une unité de fabrication chinoise et l'usine allemande Haindl en mai 2001, une entreprise dont la valeur est estimée la bagatelle de 24 millions de francs. Pas trop mal, pour une entreprise soi-disant obligée de licencier à cause de difficultés financières ! Et, après toutes ces acquisitions, les actionnaires ont tout de même trouvé le moyen de se partager encore de coquets bénéfices.

(270 mots — d'après *Lutte Ouvrière*, le 23 novembre 2001)